# Dans les coulisses de l’institution universitaire : bricolages, inventivités et arrangements pratiques. L’exemple ethnographique de l’implémentation de la RFIE

Edgar Tasia

Anthropologue, assistant en didactique des sciences sociales, université de Liège

# Introduction

Cette étude prend pour objet certaines interactions d’acteurs — les « conseillers RFIE » — qui évoluent au sein de l’institution universitaire de l’enquêteur, aux prises avec l’implémentation d’une politique publique — la Réforme de la Formation Initiale des Enseignants (RFIE). L’enquêteur étant lui-même un « conseiller RFIE », la démarche qui est la sienne et qui consiste à s’ethnographier soi-même au milieu des autres, à s’engager, donc dans un processus auto-ethnographique, peut apparaitre comme un projet particulièrement périlleux et délicat, voire douteux, tant d’un point de vue épistémologique que méthodologique. Pourtant, le souhait de l’enquêteur est que la spécificité de sa démarche — s’appuyant sur une tradition d’enquête qualitative[[1]](#footnote-1) — ne vienne pas éclipser l’intérêt de sa démonstration (scientifique) ou semer le doute quant aux objectifs de la démarche[[2]](#footnote-2). Aussi, voudrions-nous insister d’emblée, dans cette introduction, sur le point suivant : en faisant mauvaise fortune (épistémologique et méthodologique) bon cœur (théorique)[[3]](#footnote-3) et en prenant pour objet l’institution d’où elle émerge, l’analyse qui suit voudrait d’une part participer aux débats scientifiques sur les concepts sociologiques dont elle traite — l’arrangement, le bricolage et l’action pratique — en nourrissant ceux-ci d’un exemple ethnographique ; d’autre part, elle souhaiterait attirer l’attention du lecteur sur la spécificité même de cet exemple et des potentiels enjeux épistémologiques et théoriques dont il est porteur. L’université est en effet, dans cette étude, entendue avant tout comme une institution, c’est-à-dire, comme « un *être sans corps* à qui est déléguée la tâche de dire ce qu’il en est de ce qui est »[[4]](#footnote-4). En ce sens, c’est bien la capacité à « créer le réel »[[5]](#footnote-5) par la double nature de ce « corps » qui se veut être le point d’analyse principal de cette étude : sa dimension *instituante*, mais surtout sa dimension *instituée*[[6]](#footnote-6) ; c’est au « jeu » et aux relations qui existent entre ces deux fonctions et aux conséquences de ce dernier, propre à l’institution, que l’on voudrait s’attarder. Plus précisément encore, c’est des corps — faits de chairs, cette fois-ci — des acteurs qui animent cet « *être sans corps* », ceux-là même qui en forgent et en façonnent la vie institutionnelle depuis les coulisses, que nous voudrions rendre compte, c’est-à-dire proposer un compte rendu ethnographique de leurs mouvements. Notre pari est d’ainsi laisser transparaitre, par cet exemple ethnographique situé au plus près de l’action, certaines pratiques d’inventivité — relevant, comme nous le verrons dans la conclusion, de l’action pratique — de l’institution universitaire et ainsi nourrir le débat scientifique plus large traitant de concepts sociologiques connexes[[7]](#footnote-7).

# Note épistémologique

Dans ce travail, nous adopterons une posture épistémique résolument microsociologique. L’approche ainsi défendue nous permettra, d'aborder les procédures réalisées par les acteurs de l'institution universitaire plongés « dans un bricolage institutionnel permanent »[[8]](#footnote-8) comme des procédures pratiques et quotidiennes de plein droit. Et puisque « l’analyse des activités pratiques des membres, dans leurs activités concrètes, révèle les règles et les procédures qu’ils suivent »[[9]](#footnote-9), l’approche interactionnaliste et ethnométhodologique qui sera ici la nôtre, devrait nous permettre de mettre à jour non seulement les règles (endogènes) utilisées et forgées pratiquement par les membres mais également le rapport de ces derniers aux « règles » (hétérogènes) que sont la loi ou le règlement interne de l’institution. Nous nous intéresserons donc aux membres que sont les conseillers RFIE et tenterons de saisir comment ces derniers parviennent à réaliser trois choses en un même mouvement : (a) réaliser leurs tâches pratiques, (b) en forger le sens au sein même de l’interaction et (c) se communiquer l’un l’autre ce sens. Pour ce faire nous chercherons à comprendre comment l’on devient un membre et ce que cela signifie de l’être. Par cette démarche, nous espérons ainsi parvenir à saisir, à rendre observable, le régime de l’arrangement en train de s’opérationnaliser.

Pour ce faire, nous le mentionnions dans l’introduction, notre démarche s’appuiera sur l’auto-ethnographie. Comme toute démarche basée sur l’observation participante, cette dernière n’échappe pas aux biais, bien connus, de l’interprétation et du subjectivisme[[10]](#footnote-10). Il est donc important de garder en tête le fait épistémologique suivant : l’esquisse théorique et la description proposée sur laquelle elle repose émanent d’un matériau empirique collecté par l’enquêteur ; elles sont donc intrinsèquement tributaires de son positionnement — institutionnel, géo-temporel, interactionnel — au moment de l’observation des faits et de la collecte des données effectuée : la recomposition de sens de la réalité sociale en train de se construire et de se reconduire, au travers des interactions, est effectuée à partir d’informations parcellaires. Mais, loin d’être un handicap (épistémologique), cet état de fait est, dans le cas qui nous préoccupe, une force. C’est que, l’objectif de cette analyse est justement, comme nous venons de le mentionner, de démonter — au moyen d’un exemple ethnographique original — la manière dont les acteurs sociaux engendrent et donnent du sens à leurs actions à partir d’informations incomplètes et imprécises[[11]](#footnote-11). Un isomorphisme fécond se trouve donc à l’œuvre entre, d’une part notre objet d’étude et d’autre part, la démarche d’enquête qui est la nôtre pour en rendre compte[[12]](#footnote-12).

Note méthodologique

Au moment de notre engagement en tant que conseiller RFIE, il n’était pas dans notre intention de faire des pratiques des membres un objet d’étude (anthropologique ou autre) ; c’est à la suite d’une invitation au colloque dont ces actes se veulent la résultante, et d’une réponse positive de notre part à cette invitation, que cette idée nous est venue. L’analyse qui suit et le matériau empirique sur lequel elle s’appuie se sont donc constitués dans une sorte « d’après-coup », une fois notre introduction sur le « terrain » déjà entamée ; c’est notre connaissance — en amont de l’analyse, donc — de celui-ci qui a participé à nous faire considérer ce dernier comme un objet valide et d’intérêt pour l’étude proposée. Ces raisons, ajoutée à la thématique du sujet traité — les bricolages, l’inventivité et les arrangements pratiques — nous ont poussé à faire le choix méthodologique de ne point révéler notre posture d’enquêteur auprès de nos enquêtés. « Peu goutée par les anthropologues »[[13]](#footnote-13), cette posture clandestine a pour ambition de permettre au chercheur de glaner « en principe des informations qui ne sont pas parasitées par la connaissance du fait qu’une enquête est menée »[[14]](#footnote-14). Elle se justifie donc principalement par un souci scientifique de préservation du matériau d’enquête. Ainsi, bien qu’elle implique quelques complications, d’ordre épistémologique ou éthique notamment[[15]](#footnote-15), cette méthode reste avant tout un moyen *ad hoc*, un outil ethnographique rigoureux, devant permettre à l'enquêteur de réaliser une enquête sur un objet d’étude qu’il considère comme digne d’intérêt *scientifique*[[16]](#footnote-16).

# La Réforme de la Formation Initiale des Enseignants (RFIE) : un objet institutionnel d’ampleur ; une fonction de « conseiller » à créer.

## Éléments pour une construction du mandat de conseiller RFIE

En octobre 2022, l’enquêteur fut officiellement engagé au sein d’une université francophone en tant que « conseiller RFIE ».

Avant d’aller plus loin dans le descriptif de cette fonction et de ses relations avec la RFIE, étape nécessaire à la bonne compréhension de l’analyse qui suit puisqu’elle en fournit le contexte et participe à en dessiner les contours du cadre d’expérience[[17]](#footnote-17), il nous faut déjà réaliser un pas de côté et, ce faisant, entrer de plain-pied dans le sujet de notre étude : le régime de l’arrangement tel qu’a pu notamment le définir Mohammed Nachi[[18]](#footnote-18) et l’inventivité pratique que ce dernier concept cherche à saisir. C’est que ce titre de « conseiller RFIE », c’est lui-même, l’enquêteur, avec ses pairs — les autres « conseillers RFIE » donc — qui se l’est forgé. En effet, ceci se déroula au cours d’une réunion de rentrée académique, le 1er septembre 2022, lors de laquelle furent brièvement rappelés aux acteurs en présence les divers enjeux de la RFIE pour l’université. Chacun fut invité à se présenter aux autres — le nombre d’individus présents dans la salle avoisinait la vingtaine de personnes. Parmi ces dernières, plusieurs individus se présentèrent aux autres au moyen de leur statut officiel au sein de l’université (assistant, assistant pédagogique, didacticien, etc.) ; d’autres firent de même mais ajoutèrent un nom, un « et » significatif à leur étiquette. Derrière cette conjonction de coordination furent, parmi les premières personnes amenées à s’exprimer, notamment mentionnés les termes suivants : « assistant RFIE », « futur assistant RFIE », « travailleur RFIE » (ce fut le choix terminologique de l’enquêteur) et puis, finalement « conseiller RFIE ». Ce fut ce dernier alliage terminologique, choisi par les ultimes personnes invitées à se présenter à la suite de la personne ayant, semble-t-il, improvisée « sur le tas » ce terme, qui remporta l’assentiment tacite général[[19]](#footnote-19). Notons encore que chacune de ces présentations fut suivie de rires plus ou moins appuyés dont l’intensité fut fonction, d’après notre lecture de la situation, de l’embarras de l’individu s’exprimant alors à justement parvenir à qualifier son statut. Pourquoi donc un tel embarras ?

1. D’abord parce qu’officiellement, les personnes présentes dans cette salle et amenées à assumer cette fonction encore imprécisée de « conseiller RFIE » ne seront effectivement engagées qu’un mois plus tard. Or, au moment de ladite réunion, de nombreuses autres ont déjà eu lieu. Autrement dit, le « travail » des conseillers a déjà commencé depuis longtemps.
2. Ensuite, au moment des faits décrits, les conseillers n’ont reçu que des promesses d’engagement (au détour d’un échange de couloir avec une personne ressource déjà impliquée — de près ou de loin — dans la RFIE, par e-mails interposés ou encore, au cours d’autres réunions exploratoires avec quelques collèges concernés) ; ils ne sont alors que « pressentis aux postes » ; ils ne peuvent être certains que ces propositions peuvent faire office de « garanties » d’embauche, ni de ce qui est véritablement et concrètement attendu d’eux dans le cadre de ces fonctions, bien qu’ils aient déjà officieusement accepté la proposition d’emploi.
3. Enfin car, justement, la fonction en question reste, au moment où ces présentations ont lieu, floue. Et de même que ce fut aux conseillers de s’autoqualifier conseillers, de même ce fut en partie à eux de proposer, quelques jours après cette réunion, une première définition de leur nouvelle fonction. L’enquêteur fut en effet invité à rédiger le *draft* du contenu de son futur contrat de travail et à renvoyer celui-ci aux autorités administratives compétentes pour que ces dernières le relisent, l’amendent et l’actent. Cette première version du contenu, il ne le décida pas tout seul et arbitrairement, bien sûr : c’est en compagnie des autres conseillers, notamment, qu’il le créa.

## La RFIE : petit détour historique

Mais, avant d’aller plus loin, un mot sur la RFIE. Depuis plusieurs dizaines d’années, l’Union Européenne cherche, en réponse à la déclaration de Bologne, à harmoniser les politiques et les structures éducatives de ses États membres[[20]](#footnote-20). En effet, « de nombreux pays européens ont lancé, depuis 1999, des réformes majeures afin de parvenir à “[l]a réalisation d’une plus grande compatibilité et comparabilité entre les différents systèmes d’enseignement” (Witte et al. 2008). »[[21]](#footnote-21) L’objectif est d’ainsi rendre ces derniers plus performants[[22]](#footnote-22). Dans ce cadre, la réforme de la formation initiale des enseignants est devenue un enjeu central pour les institutions concernées[[23]](#footnote-23). En Belgique, « celle-ci a été progressivement construite et planifiée au cours des trois dernières décennies sur la base d'un travail collaboratif entre divers groupes d'acteurs issus de différentes institutions » [[24]](#footnote-24) dont les principales sont les Universités, d’une part, et les Hautes écoles, d’autre part. Dorénavant, et à la suite d’une décision décrétale allant dans ce sens, ces deux types d’institutions se devront de collaborer conjointement et concrètement à la Formation Initiale des Enseignants (FIE)[[25]](#footnote-25). Parmi les pôles régionaux — unités géographiques et administratives d’intervention de cette réforme — celui du lieu de cette enquête fait sans doute partie de ceux aux seins desquels l’implémentation est la plus complexe, de par la situation géographique et politique de certaines des institutions partenaires.

# Bricoler, s’arranger, se débrouiller : dans les coulisses du processus d’implémentation de la RFIE avec les conseillers

Toute implémentation de politiques publiques (notamment liées à l’enseignement) nécessite un processus de traduction par les acteurs[[26]](#footnote-26). Mais ce que la macrosociologie, dont une certaine sociologie des organisations fait partie, tend à ne pas percevoir, de par l’approche méthodologique qui est la sienne, c’est, d’un point de vue pragmatique, la nature intrinsèquement interactionnelle de cette traduction. Une institution, si elle est bien instituante par principe est toujours également instituée par les acteurs qui la font exister en tant que telle ; et ce processus d’opérationnalisation de l’institution est un processus social, proprement interactionnel, qui se joue pour bonne part à l’échelle locale[[27]](#footnote-27). Contrairement donc à l’approche macrosociologique, ce que l’approche ethnographique permet de faire, c’est de rendre compte de cette logique interactionnelle *constituante*[[28]](#footnote-28)et, partant, d’en analyser ses différents régimes de réalisation pratique[[29]](#footnote-29). Dans le cas qui nous intéresse ici, ce que ce positionnement dans les coulisses — pratique et épistémologique — de l’implémentation de la RFIE à l’université permet de montrer, est l’importance même du régime d’arrangement au sein des interactions — tant du point de vue pratique des acteurs (qui ne cessent de « s’arranger » entre eux, de s’arranger avec les normes établies par l’université) que du point de vue de leurs représentations collectives au sujet du travail (de traduction) qu’ils sont en charge d’effectuer.

## Arrangements pratiques et pratiques d’arrangement

Pour effectuer la tâche qui est attendue d’eux — et que, rappelons-le, les conseillers « découvrent » au fur et à mesure qu’ils participent à en créer les impératifs —, ces derniers ont souvent besoin de se réunir. Aussi, quantité de réunions — allant de la plus informelle (une discussion autour d’un sandwich assis à la terrasse de la cantine) à la plus formelle (réunion avec les autorités facultaires, avec parfois d’autres intervenants impliqués également dans la RFIE) — sont organisées ; de nombreux « groupes de travail » (GT) sont formés en cours de route (du point de vue du membre : on ne sait trop comment) ; d’autres réunions, plus axées sur le fond de la problématique prennent vie, et semblent à nouveau, pour le conseiller qu’est l’enquêteur, émerger du néant institutionnel comme par magie ; d’autres réunions encore, plus logistiques voient également le jour. Aussi, de par l’inflation du nombre de réunions auquel il lui faut participer, la première tâche du conseiller est tout d’abord de parvenir à récolter les informations pratiques concernant ces dernières. L’affaire peut paraitre bien banale et pourtant, ici déjà, l’inventivité intrinsèque au régime de l’arrangement se laisse entre-apercevoir. C’est que, pour parvenir à mettre la main sur ces informations, le conseiller se doit de les chercher activement. Perdu dans l’immensité du processus de traduction qu’on lui demande de réaliser, il doit se débrouiller pour, au détour d’une pause-café, ou d’un échange informel dans un couloir, après ou avant une réunion, s’inclure, par exemple, dans la « boucle de mails » *ad hoc*; il doit, avec ses collègues directs — les autres conseillers —, dans les moments de flottement institutionnel, aux interstices des activités organisées et dont les protocoles officiels saturent l’espace et le temps des éventuelles réunions, chercher à « s’organiser pour la suite » : créer des réunions en vue d’en organiser d’autres. Autrement dit, il se doit de faire apparaitre, au sein de ces interactions qui se déroulent le plus souvent dans les « coulisses » de l’institution[[30]](#footnote-30), par l’accentuation d’une mise en scène de soi[[31]](#footnote-31), le fait qu’il est quelque peu « perdu » dans l’agenda et qu’il serait bon de se voir pour en discuter, remettre de l’ordre dans ce qui peut apparaitre à toutes et tous comme véritablement chaotique ; bref, il se doit d’organiser pratiquement, au moyen d’un jeu interactionnel précis — celui d’apparaitre dépassé, et de montrer par son attitude qu’il notifie la même attitude chez ses interlocuteurs, notamment —, les modalités de possibilité de ces futurs arrangements pratiques — cela étant, *en soi*, déjà une sorte d’arrangement.

Une fois actée, par l’ensemble des membres, la dimension incertaine, floue des tâches à accomplir ainsi que l’aspect d’apparence désordonnée du cadre pragmatique dans lequel elles se doivent d’advenir, le travail d’organisation peut commencer à s’effectuer — une fois encore, sur le mode du bricolage pratique. Des noms de personnes ressources se mettent à circuler ; sont alors transmis entre les membres, via un réseau informel d’échanges d’e-mails, des tableaux récapitulatifs ou des PV de réunions précédentes. Ces derniers documents sont souvent réalisés de manière imprécise et également informelle : la plupart contiennent des petits schémas réalisés à la main, à la volée, par l’un ou l’autre membre, lors d’une prise de notes rapide pendant une réunion ; ils sont criblés de sauts de puces désordonnés, de flèches, de mots-clés juxtaposés les uns à côté des autres, de phrases hachurées et écrites à la main ; parfois, ils prennent la forme plus prosaïque d’une simple photo, réalisée avec un smartphone au cours d’un exposé, d’un commentaire noté à la va-vite au tableau par un intervenant. Les données que le conseiller accumule ainsi sur son ordinateur ou dans une farde à documents, non seulement, il se doit d’aller les chercher, de les classer, de les décoder comme il le peut — en « s’arrangeant » avec ses pairs, sur le mode du « faire avec »[[32]](#footnote-32), donc — mais également, il participe à en fabriquer la dimension bricolée en rappelant continuellement, lors des échanges, combien tel ou tel document en question se doit d’être considéré comme « un brouillon » ou « juste un truc noté, comme ça » — de fait, toutes ces informations sont systématiquement estampillées, de manière explicite ou non, d’un commentaire concernant leur caractère proprement « informel » : ou, dans le jargon institutionnel, ce sont des « documents de travail ». Ceux-ci, bien évidemment, de par leurs formes mais également de par les informations qu’ils contiennent, ne peuvent être « partagés » en dehors du cercle d’initiés. C’est que, parfois, certains d’entre eux font explicitement référence à une personne « pressentie » pour tel ou tel poste mais non encore officiellement sélectionnée ; d’autres fois, ils traitent d’informations officieuses non encore validées par la hiérarchie institutionnelle. C’est à partir de ces informations, parcellaires et fragmentées que le conseiller doit penser et mettre en place ses activités professionnelles ; c’est sur le même mode — parcellaire et fragmenté — qu’il les réalise.

Bien souvent, lorsqu’ils se « croisent » en réunion, dans les premiers instants, les conseillers discutent entre eux, sourire aux lèvres, en rythmant leurs interactions de ponctuels rires nerveux ; certains échangent quelques regards complices, se font des clins d’œil, accompagnent leurs salutations mutuelles de petits commentaires tels que « *pas facile, hein ?* » ou *« alors, ça va ? Tu t’y retrouves, toi ?*» Ainsi, par ces échanges d’apparence mondaine, les conseillers ne font pas que reconnaitre le caractère sacré de l’autre[[33]](#footnote-33) : ils entament également la fabrication de sens de leur activité professionnelle et ce, en passant notamment par la constitution — et pour ce faire par sa démonstration interactionnelle[[34]](#footnote-34) — d’une certaine complicité, voire d’un sentiment « d’équipe » au sens goffmanien du terme. « D’une manière générale, nous rappelle Goffman, les individus qui participent à l’activité d’une organisation sociale deviennent membres d’une équipe lorsqu’ils coopèrent à la présentation de leur activité sous un jour déterminé »[[35]](#footnote-35). En incarnant, littéralement, comme nous le mentionnions plus haut, une attitude d’acteur dépassé par l’ampleur de la tâche encore à exécuter (« *alors, ça va ? Tu t’y retrouves, toi ?* »), les conseillers participent tout autant à fonder les marqueurs culturels élémentaires de leur groupe qu’à la définition de la situation donnée dans laquelle ils se retrouvent pris ; par ce double mouvement, ils amorcent une définition du sens de leurs interactions présentes ainsi que la coloration des interactions à venir. En effet, la dimension bricolée de leur statut — nombre de ces réunions ont eu lieu avant le 1er octobre 2022, date à laquelle, rappelons-le, ont officiellement été engagés les conseillers RFIE — est, à ce niveau, extrêmement structurante : elle annonce la teinte des échanges : ceux-ci posséderont, nécessairement, une coloration bricolée — voire « arrangée ». Bien sûr, ce ne sont pas ces mots (régime d’arrangement) que les acteurs utilisent. Plutôt, c’est par les indices interactionnels pointés brièvement plus haut (clins d’œil, expirations appuyées, petits commentaires verbaux, attitudes corporelles *ad hoc*, etc.) que s’installe — que s’instaure dans l’action — le cadre pragmatique des activités futures.

Se laisse alors observer et lire, dans ces moments, le contenu d’un sens donné à ainsi se réunir en vue de définir collectivement le travail à fournir — et donc, l’ensemble des tâches qui incombent à la fonction de conseiller RFIE . « Une équipe n’est […] pas sans analogie avec une société secrète », nous dit Goffman[[36]](#footnote-36). Certains propos, notés par l’enquêteur, tel « *je vais fermer la porte, parce que…* » confirment une telle intuition théorique : « complices » avant d’être collègues, les membres participent, de par leur façon de se comporter, à la construction du cadre « bricolé » et opaque de leur statut et de leurs devoirs.

Dans d’autres réunions, en plus petits comités, cette teinte de bricolage se fait encore plus prégnante. Parfois, de par leur activité, les conseillers sont amenés à devoir se projeter dans une tâche de planification et d’implémentation qui les concerne potentiellement eux-mêmes, à titre personnel. Par exemple, ces derniers sont amenés à réfléchir aux contenus pédagogiques de cours qu’ils seront, pour certains d’entre eux, potentiellement amenés à devoir donner eux-mêmes. Mais, parce qu’ils ne peuvent présumer ouvertement de cela — de telles assignations relevant, une nouvelle fois, d’un processus officiel et institutionnel long et lourd —, ils se doivent de développer une attitude évasive face au travail à effectuer : ils jouent à faire « comme si » ils ne se projetaient pas dans la tâche de donner ledit cours ; ils doivent penser et élaborer en collaboration avec d’autres conseillers, d’autres acteurs, son contenu à la lumière de cette attitude quelque peu schizophrénique ; ils doivent faire preuve d’une créativité langagière retorse pour ainsi éviter de dire ce qui-ne-peut-être-dit, ponctuer correctement le ton de leurs énoncés et adapter la gestuelle de leurs mouvements langagiers en fonction. Aussi, doivent-ils jouer sans cesse avec les codes et les règles de l’institution, s’arranger, dans la pratique, avec ces derniers pour parvenir à leurs fins — c’est-à-dire réaliser la tâche pour laquelle ils ont été engagés.

Un autre exemple de ce « jeu » (compris au sens d’espace entre la règle et l’action pratique) est l’organisation de GT non-officiellement reconnus comme tels. Se devant de prendre des initiatives professionnelles afin de faire avancer l’implémentation de la RFIE, les conseillers, faisant ici preuves d’une grande inventivité pratique, en viennent parfois à s’arranger entre eux et à mettre au point des réunions quasi-officielles, avec des acteurs des Hautes Écoles notamment, alors qu’organiser de telles réunions ne relève pas nécessairement de leurs prérogatives. Dans les faits, pourtant, les conseillers s’arrangent : s’il faut travailler sur telle question, alors il faut se réunir pour le faire ; qu’importe qu’une telle tâche leur incombe ou non : « *moi, ça me convient, mais comme je ne sais pas qui décide…* » ; « *et qui viendra nous dire quoi que ce soit ?* » entend-t-on parfois, lorsqu’est évoqué, au sein d’une interaction entre plusieurs conseillers autour du thermos de café que l’on retrouve systématiquement lors des pauses en réunion, la dimension potentiellement illégitime de l’action qu’ils s’apprêtent à entreprendre. Pour en revenir à notre exemple, ce GT, d’abord bricolé dans sa structure, évoluera par la suite en GT plus formel ; et le glissement de son statut — d’informel à formel — se réalisera au travers d’un autre arrangement pratique : celui, sans doute, effectué par des individus situés aux niveaux supérieurs dans la hiérarchie institutionnelle de l’Université.

## L’arrangement comme cadre de l’expérience

En ce qui concerne leur propre fonction, les représentations collectives des membres, par la force des choses — de l’agencement des relations pratiques — dans lesquelles ils se voient englués et telles que, notamment, nous venons de les décrire pour partie, ne sont pas sans rapport avec les notions profanes d’arrangement et de bricolage. En effet, lorsqu’ils envisagent — la plupart du temps, ouvertement — leur fonction, les conseillers mentionnent la nécessité de percevoir cette dernière comme encore à créer, à « bricoler » : nombreuses sont les injonctions émanant des instances supérieures, lors des diverses réunions, à pousser lesdits conseillers à « *s’arranger entre [eux]* », à « *prendre les commandes du truc et partir de là* » pour penser et réaliser leur travail ; « *cela* [entend-t-on souvent]*, c’est à vous de voir comment vous voulez vous y prendre*» ; « *il faut vous débrouiller entre vous* ». Autrement dit, l’arrangement entendu comme régime d’action — catégorie étique du chercheur — semble ici venir se superposer à l’arrangement entendu comme cadre pragmatique, ou cadre d’expérience de l’action — catégorie émique des acteurs. Les conseillers RFIE ne se contentent pas d’incarner l’arrangement par leurs actions pratiques : ils considérèrent également cette catégorie d’action comme adéquate pour penser cette dernière ; en conséquence de quoi, ils la mobilisent, la rendent « visible », « descriptible » (*accountable*) pour donner du sens à leurs pratiques — *et cela pratiquement*[[37]](#footnote-37). Ainsi l’arrangement devient-il le cadre de référence de leur expérience commune[[38]](#footnote-38).

Pour illustrer notre propos, nous voudrions ici nous arrêter un peu plus longuement sur un exemple supplémentaire.

Au cours d’une *X*ieme réunion de coordination, composée de divers membres, fut abordée la problématique et centrale question de la planification des tâches à exécuter pour l’année académique à venir. Cette question calendaire a, en effet, de grandes implications pour les conseillers : elle indique de manière explicite ce qui est attendu d’eux « concrètement ».

Ce matin-là, fut griffonné au tableau un schéma — de manière rudimentaire, comme tous les *accounts* concernant la question qui ici nous préoccupe — reprenant les quelques « grandes étapes » de l’implémentation de la RFIE pour l’année académique à venir. Ce tableau, résultat d’une co-construction entre les différents membres en présence dans la pièce, fut élaboré à partir de la réflexion suivante : « sachant qu’à la rentrée académique prochaine, tel élément doit être mis en place (en l’occurrence : l’organisation d’un cours inter-facultaire qui devra être donné devant plus de 1500 étudiants des Hautes Écoles), que faut-il faire en amont pour en arriver là ? » Pour constituer ce rétroplanning, divers éléments furent, au tableau, ajoutés rectifiés, supprimés au fur et à mesure des échanges. Le résultat final prit la forme d’un tableau horizontal, représentant chronologiquement, via divers schémas en forme de « cases », les étapes successives devant être réalisées jusqu’à la rentrée académique 2023-24. Un élément ici, nous semble-t-il, est particulièrement intéressant : c’est l’ajout, par un des membres, d’un petit dessin représentant un marteau et un tournevis réalisé en bas d’un schéma symbolisant l’une des étapes-clés à mettre en place dans le cadre de cette planification. La signification de ce dernier nous a été offerte par son créateur : « *ici, il va falloir* [se] *débrouiller* […]. *Il va falloir s’arranger et bricoler un truc parce que personne d’autres* […] *ne va s’en charger* ».

La tâche en question est, pour l’implémentation de la RFIE, particulièrement cruciale ; et pour comprendre l’importance que celle-ci *représente* pour les conseillers eux-mêmes, peut-être est-il bon d’en dire un mot. Ce dont il est ici question, et que le schéma susmentionné symbolise, est la production des premiers *drafts* des appels d’offre et des structurations des cahiers des charges des futures « charges de cours » qui seront ouvertes en vue de recruter le personnel amené à enseigner dans les Hautes Écoles au nom de l’université. Il est attendu des conseillers, nous apprend ce membre, qu’ils réalisent cette tâche ou, du moins, qu’ils en effectuent le travail préparatoire. Or, il fut sous-entendu, à plusieurs reprises, par certains collègues que, parmi les différents conseillers, certains — notamment ceux correspondant au profil recherché — seraient « sans doute » engagés pour remplir ces fameuses positions vacantes à venir — à l’évidente condition qu’ils parviennent à franchir, avec succès, les diverses étapes officielles de sélection —, la demande nouvelle en personnel dûment qualifié pour remplir les postes à pourvoir que nécessite la mise en place de la RFIE étant particulièrement gourmande. Le registre sémantique employé par l’un des membres, faisant explicitement référence à « l’arrangement », à la « débrouille » ainsi qu’au « bricolage » est donc, dans ce contexte précis, employé pour désigner la dimension atypique de la tâche, du point de vue de l’application du protocole de recrutement au sein de l’Université, et de la nécessité néanmoins de « faire avec » celle-ci, c’est-à-dire au moyen d’une pratique relevant clairement du registre de l’arrangement. « Bricoler », « s’arranger », « se débrouiller » ne signifie dans ce contexte rien d’autre que parvenir à accomplir une tâche qui se veut être en marge du règlement de l’institution. D’où l’importance, sans doute, de symboliser, à l’aide d’un petit dessin, à des fins de réflexivité pratique, la *monstration* de cet écart, de cet arrangement.

Les conseillers RFIE ne font pas seulement, dans l’agencement de leurs interactions et l’organisation de leurs actions pratiques, usage du régime d’action de l’arrangement : ils se savent en train de le faire et pensent leurs diverses actions en des termes similaires (c’est-à-dire possédant un « air de famille »[[39]](#footnote-39) avec le concept d’arrangement). Autrement dit, loin d’être des « idiots culturels », pour reprendre ici les termes de Garfinkel[[40]](#footnote-40), les acteurs *pensent* et *font* de l’arrangement dans un même mouvement pratique. Aussi, l’arrangement est-il partout, en tant que régime d’action d’une part et en tant que principe de l’action d’autre part. Ce dédoublement de l’arrangement n’a rien de surprenant : parce que leurs préoccupations pratiques s’inscrivent dans un cadre pragmatique flou, l’enjeu des actes pratiques des acteurs, dans les actes qu’ils posent, est tout à la fois de signifier aux autres qu’ils perçoivent la nature vague ou problématique de leurs objectifs professionnels, et d’incarner cette indétermination au sein même de l’interaction par le régime de l’arrangement. En effet, l’arrangement est à la fois le *vecteur* et la *manifestation*[[41]](#footnote-41)de leur appartenance au groupe. Autrement dit, être un conseiller RFIE, cela s’apparente tant à *penser* son activité professionnelle qu’à la *réaliser* sur le mode de l’arrangement. Il est intéressant de noter à ce sujet que la plupart des e-mails échangés entre les conseillers RFIE sont ponctués de nombreux « smileys ». Ces derniers, (sourires, clins d ’œil), peut-être plus encore que les contenus sémantiques des propos, sont d’une extrême importance dans ce cas-ci : ils dénotent, signifient et rappellent aux différents interlocuteurs la dimension de complicité que ceux-ci entretiennent et que nous avons notée plus haut — cette complicité, ou plutôt cette monstration de complicité s’appuyant sur la connaissance et la reconnaissance de la dimension « bricolée » de leurs actions pratiques. Ainsi, « bricoler », « s’arranger », « se débrouiller », c’est participer, pour les conseillers RFIE, à une véritable vision du monde coordonnant et régulant l’action pratique.

## Bricolages, inventivité pratique et arrangements : un « simple » continuum de *l’action pratique* ?

On le voit, les acteurs que sont les conseillers RFIE organisent la plupart de leurs échanges et actions pratiques au moyen du régime de l’arrangement. Mais ce que l’analyse ici met en évidence c’est, nous semble-t-il, la nature paradoxale de ce régime. En effet, pour les acteurs pris dans l’action, l’arrangement n’est ici nullement un écart réalisé en face d’une règle quelconque : *au sens pratique, l’arrangement est la règle*. A cet égard, notre approche de la problématique par la porte d’entrée de l’ethnométhodologie nous a permis d’éviter une analyse de nos données « trop vite théorisée »[[42]](#footnote-42), et ce faisant, nous octroie la possibilité de « découvrir » et puis ensuite de formuler la proposition paradoxale susmentionnée et mise en exergue. La question centrale d’une telle approche est bien la suivante : « savoir comment les acteurs produisent leur monde, quelles règles les engendrent et gouvernent le jugement »[[43]](#footnote-43). Et quelle autre règle que celle de l’arrangement — entendu comme « bricolage », « débrouille », « inventivité pratique » — permettrait donc aux conseillers RFIE d’engendrer leur monde (comprendre : déployer leur activité professionnelle commune) ? Ce cas ethnographique nous permet ainsi d’approfondir notre compréhension du régime d’action de l’arrangement ; ou, mieux encore, il nous autorise à en dire quelque chose sur ses modalités de réalisations pratiques potentielles. En effet, s’arranger, jouer avec la règle, cela ne se fait jamais aussi simplement que cela : les acteurs, dans leurs actions pratiques, s’appuyant sur le « socle routinier des activités ordinaires »[[44]](#footnote-44) pour donner du sens à leurs actions, ne se contentent pas d’identifier une ou des règle(s) à transgresser si besoin est. Bien qu’ils suivent effectivement — c’est-à-dire, pratiquement — des règles[[45]](#footnote-45), ils le font systématiquement en se positionnant dans un espace social particulier — un contexte[[46]](#footnote-46). Ce positionnement, réflexif, motivé par toute une série de raisons — s’étendant de la nécessité d’incarner le *social role*[[47]](#footnote-47) qu’ils pensent devoir être le leur jusqu’à la prise en compte des contraintes pratiques de l’interaction située — rétroagit sur l’action, sur sa lecture et sur la définition de ses enjeux[[48]](#footnote-48). Cela étant, nul ne peut garantir le mode opératoire d’un régime d’action *désincarné* ; nul ne peut réduire un régime d’action à une modalité exclusive d’apparition dont les contours seraient connus d’avance. De fait, l’arrangement pourrait — c’est ce que le cas ici développé nous laisse supputer — n’être qu’une façon parmi tant d’autres de suivre la règle — non pas celle de l’autorité extérieure (ici, le règlement de l’université) mais bien plutôt celle d’une nécessité endogène, celle du groupe en train de se former en tant que groupe[[49]](#footnote-49). Dans ce cas, que serait le régime d’action de l’arrangement sinon un synonyme conceptuel de l’action pratique *per se* ? Ou, pour dire les choses autrement, étudie-t-on jamais autre chose, lorsqu’on s’intéresse à l’action pratique des individus, que leur façon de s’arranger, entre eux, avec leurs propres règles et avec les règlements ?

# Conclusion

Conceptuellement, un tel propos a bien évidemment des implications, et notamment, semble-t-il à première vue, celle de déforcer le régime d’action de l’arrangement en tant que concept sociologique d’analyse. Mais, à bien y regarder de plus près — c’est-à-dire, au plus près de l’action pratique des individus — ce régime particulier d’action est peut-être bien ce qui, parce qu’il est au cœur de l’action pratique — parce qu’il *est* l’action pratique —, est le moins bien connu et théorisé des sciences sociales. Par conséquent, loin d’être déforcé, ce dernier concept se voit propulsé au rang d’objet central d’analyse dont la cartographie, encore à faire, ébauchée par Nachi[[50]](#footnote-50), nécessite d’être complétée et amendée — sous peine, sinon, de rater l’essentiel de l’enjeu proprement sociologique des interactions. Ce que laisse à voir notre description ethnographique du travail des conseillers RFIE est bien la dimension *infra* de l’action pratique ; où, « une manière d’agir ou un art de faire s’inscrivant à la marge ou en deçà d’un monde ordonné et constituant, parfois, une forme de résistance aux contraintes normatives, au poids du réel »[[51]](#footnote-51). « Les arrangements [nous dit quelques pages en amont Nachi], servent, en effet, de toile de fond aux relations sociales dans la vie quotidienne »[[52]](#footnote-52). Si tel est le cas, existerait-il une véritable césure entre le bricolage, la débrouille et l’arrangement ? Ces trois notions, entretenant entre elles un puissant « air de famille », comme le dirait Wittgenstein[[53]](#footnote-53) ne seraient-elles pas, chacune à sa manière, une tentative de cristalliser en un seul terme, un seul concept, le déroulé complexe de l’action pratique ? Autrement dit, ne peut-on pas voir ces différentes notions comme relevant d’un même objet — l’action pratique — à différents moments de sa réalisation contextualisée ? « Bricoler », « s’arranger », « se débrouiller » est-ce autre chose que de *faire*, au sens sociologique et pratique du terme ?

1. David Hayano, « Auto-ethnography: paradigms, problems and prospects. » *Human Organization*, 38[1], 1979, p. 99-104 ; Carolyn Ellis & Arthur Bochner, “Autoethnography, personal narrative, reflexivity : researcher as subject”. In N. Denzin, & Y. Lincoln (Éds), *Sage handbook of qualitative research*, Thousand Oaks, CA, Sage, 2000, p. 733-768. [↑](#footnote-ref-1)
2. « On sait que les groupes n'aiment guère ceux qui “vendent la mèche”, surtout peut-être lorsque la transgression ou la trahison peut se réclamer de leur valeur les plus hautes. Les mêmes qui ne manqueraient pas de saluer comme “courageux” ou “lucide” le travail d'objectivation s'il s'appliquait à des groupes étrangers et adverses seront portés à jeter le soupçon sur les déterminants de la lucidité spéciale que revendique l'analyste de son propre groupe ». Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 15. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir, ci-après, la note méthodologique. [↑](#footnote-ref-3)
4. Luc Boltanski, *De la critique : précis de sociologie de l’émancipation*, Paris, Gallimard, 2009, p. 117. [↑](#footnote-ref-4)
5. Thierry Melchior, *Créer le réel : hypnose et thérapie*, Paris, Éd. du Seuil, 1998. [↑](#footnote-ref-5)
6. Denis Laforgue, « Ce que l’ethnographie fait à la théorie des institutions », in *Ethnographie de l’école : les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives*, par Jean-Paul Payet, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016. [↑](#footnote-ref-6)
7. Mohamed Nachi, « Un régime pragmatique de l’arrangement. L’en-deçà du public, l’au-delà du familier », *SocietàMutamentoPolitica* 12[23], 2021 ; Mohamed Nachi, « Arrangement », *Anthropen*, 16 septembre 2022. [↑](#footnote-ref-7)
8. Alain Coulon, *Ethnométhodologie et éducation*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 15. [↑](#footnote-ref-8)
9. Coulon, 27. [↑](#footnote-ref-9)
10. Clifford Geertz, *The interpretation of cultures*, New-York : Basic Books, 1973 ; Bob Scholte, “Toward a Reflexive and Critical Anthropology.” In : Dell Hymes (éd.). *Reinventing Anthropology*, New York, Vintage Books, 1974, p. 430-457. [↑](#footnote-ref-10)
11. Sur cette question, voir Harold Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2007. [↑](#footnote-ref-11)
12. Sur cette question, voir Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*; Alfred Schütz, *Le chercheur et le quotidien: phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Klincksieck, 2008. [↑](#footnote-ref-12)
13. Phillipe Vienne « Mais qui a peur de l’ethnographie scolaire ? », *Éducation et Sociétés*, 16[2], 2005, p. 181. [↑](#footnote-ref-13)
14. Vienne, « Mais qui a peur de l’ethnographie scolaire », p. 181 ; voir également, Aksel Kilic, *L’école primaire vue des coulisses. La culture professionnelle informelle des professeurs des écoles,* Paris, PUF, 2023, p. 10 : « Le dispositif d’enquête est fondamental dans ce type de recherche dont l’objectif est de capter l’intimité (Payet, 2016) d’une institution et d’une profession, son *off*, sa part confidentielle. Pour nous, il suppose une condition essentielle, celle d’être membre de cette profession, en avoir le statut et les codes pour pouvoir enquêter de l’intérieur, y réaliser des observations participantes de longue durée, clandestines, sans que la présence du chercheur ne suscite retenue et censure. » [↑](#footnote-ref-14)
15. Voir Nancy Scheper-Hughes, « Parts unknown: Undercover ethnography of the organs-trafficking underworld », *Ethnography*, 5(1), 2004. A cet égard, et dans un soucis de les préserver, nous avons pris soin d’anonymiser – voire d’indifférencier, dans l’analyse — les enquêtés. Nous avons cherché à ne donner aucune indication précise permettant de situer ces derniers dans les contextes d’actions spécifiques dont les observations sont tirées. [↑](#footnote-ref-15)
16. Comme le précise Florence Weber, « [q]uelles que soient les tentatives d’intimidation dont une publication sociologique peut être la cible, la construction de l’objet, le choix des hypothèses, la réflexion méthodologique restent l’apanage du sociologue en tant que tel. Ses décisions en la matière comportent des risques scientifiques qu’il assume en s’adressant aux spécialistes de son domaine de recherche : ce sont ses lecteurs de prédilection, et ils ont de multiples occasions de le sanctionner scientifiquement. Se soumettre à la sanction de ses pairs, quitte à se battre pour en améliorer la qualité, reste la seule solution pour préserver une autonomie scientifique qui ne peut être que collective, et pour éviter la censure sélective exercée par certains enquêtés ou par certaines institutions. », « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèse*, 70, 2008, p. 144. [↑](#footnote-ref-16)
17. Erving Goffman, *Les cadres de l’expérience*, Paris, Ed. de Minuit, 2009. [↑](#footnote-ref-17)
18. Nachi, « Un régime pragmatique de l’arrangement. L’en-deçà du public, l’au-delà du familier »; Nachi, « Arrangement ». [↑](#footnote-ref-18)
19. Lors des réunions suivantes, la plupart des protagonistes se sont alignés sur cette terminologie. [↑](#footnote-ref-19)
20. Guillaume Escalié, *Accompagner l’entrée dans le métier des enseignants : contribution d’un programme de recherche en anthropologie culturaliste*, Métiers et pratiques de formation, Villeneuve-d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019. [↑](#footnote-ref-20)
21. Dubois-Shaik, « Teacher Training Reform in French-Speaking Belgium: A Controversial Translation Process », *The European Educational Research Journal*, 2023, 23[3], p. 1. [↑](#footnote-ref-21)
22. Déclaration de Bologne, « L’espace européen de l’enseignement supérieur. La Déclaration de Bologne du 19 juin 1999. Déclaration commune des ministres européens de l’éducation », 1999. [↑](#footnote-ref-22)
23. Françoise Cros, « Éclairage théorique sur le sens et la signification de l’innovation en éducation dans les systèmes de formation : diachronie et synchronie », *Revue internationale de pédagogie de l’enseignement supérieur* 35[2], 2019. [↑](#footnote-ref-23)
24. Dubois-Shaik, « Teacher Training Reform in French-Speaking Belgium: A Controversial Translation Process », p.1. [↑](#footnote-ref-24)
25. Johanna Witte, Marijk van der Wende, et Jeroen Huisman, « Blurring Boundaries: How the Bologna Process Changes the Relationship between University and Non‐university Higher Education in Germany, the Netherlands and France », *Studies in Higher Education*, 33[3], 2008. [↑](#footnote-ref-25)
26. Dubois-Shaik, « Teacher Training Reform in French-Speaking Belgium: A Controversial Translation Process »; Amanda Datnow, Lea Hubbard, et Hugh Mehan, « Educational Reform Implementation: A Co-Constructed Process », 1998, p. 25. [↑](#footnote-ref-26)
27. Laforgue, « Ce que l’ethnographie fait à la théorie des institutions »; Frédérique Giuliani, « “Ce que vous voyez là, je ne le dis pas à ma hiérarchie”. Ethnographier la mise en œuvre des politiques publiques », in *Ethnographie de l’école : les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives*, par Jean-Paul Payet, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016. [↑](#footnote-ref-27)
28. Hugh Mehan, « Structuring School Structure », *Harvard Educational Review* 48[1], 1978. [↑](#footnote-ref-28)
29. Michel Barthélémy et Louis Quéré dans leur présentation des *Recherches en ethnométhodologie* de Harold Garfinkel, déclarent : « l’activité la plus routinière, anodine, familière qui soit, n’est jamais “donnée” à l’avance, n’est jamais une copie conforme, ni une reproduction mécanique, d’un modèle plus ou moins formalisé [...]. Elle est toujours une production réalisée à nouveaux frais, dans des circonstances toujours singulières [...]. » Cité dans Harold Garfinkel *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 27. [↑](#footnote-ref-29)
30. Pour le détail de la métaphore théâtrale employée ici, voir Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, *1*, Paris, Ed. de Minuit, 1996. [↑](#footnote-ref-30)
31. Goffman, *La mise en scène la vie quotidienne. La présentation de soi, 1*. [↑](#footnote-ref-31)
32. Nachi, « Un régime pragmatique de l’arrangement. L’en-deçà du public, l’au-delà du familier ». [↑](#footnote-ref-32)
33. Erving Goffman, *Les rites d’interaction*, Paris, Ed. de Minuit, 1998. [↑](#footnote-ref-33)
34. « [D]ans nombre de cas, la représentation sert à exprimer les caractéristiques de la tâche exécutée plutôt que celles de l’acteur » Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, *1*, p. 79. [↑](#footnote-ref-34)
35. Goffman, p. 101. [↑](#footnote-ref-35)
36. Goffman, p. 103. [↑](#footnote-ref-36)
37. « Les activités par lesquelles les membres organisent et gèrent les situations de leur vie courante sont identiques aux procédures utilisées pour rendre ces situations “descriptibles” (*accoutable*) » Harold Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*, p. 51. [↑](#footnote-ref-37)
38. « A partir du moment où nous comprenons ce qui se passe, nous y conformons nos actions et nous pouvons constater en général que le cours des choses confirme cette conformité. Ce sont ces prémices organisationnelles ­— que nous confirmons en même temps mentalement et par notre activité — que j'appelle le cadre de l'activité » Goffman, *Les cadres de l’expérience*, p. 242. [↑](#footnote-ref-38)
39. Ludwig Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard, 2014. [↑](#footnote-ref-39)
40. Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*. [↑](#footnote-ref-40)
41. Philippe Amiel, *Ethnométhodologie appliquée Éléments de sociologie praxéologique*, Paris, Les presses du Lema, 2010, p. 44. [↑](#footnote-ref-41)
42. John C. Heritage, « L’ethnométhodologie : une approche procédurale de l’action et de la communication », trad. par Michèle Albaret et Louis Quéré, *Réseaux* 9[50], 1991. [↑](#footnote-ref-42)
43. Coulon, *Ethnométhodologie et éducation*, p. 17. [↑](#footnote-ref-43)
44. Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*, p. 97. [↑](#footnote-ref-44)
45. Wes Sharrock et Jeff Coulter, « Réflexions sur le raisonnement. Wittgenstein et Garfinkel contre la théorie et la méthode. », in *L’ethnométhodologie : une sociologie radicale : Colloque de Cerisy*, éd. par Michel de Fornel, Albert Ogien, et Louis Quéré, Paris, Découverte, 2000, p. 92‑95. [↑](#footnote-ref-45)
46. Elliot Mishler, « Meaning in Context: Is There Any Other Kind? », *Harvard Educational Review*, 49[1], 1979. [↑](#footnote-ref-46)
47. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*. [↑](#footnote-ref-47)
48. Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*. [↑](#footnote-ref-48)
49. Laurence Kaufmann et Louis Quéré, « Comment analyser les collectifs et les institutions ? », in *L’ethnométhodologie : une sociologie radicale : Colloque de Cerisy*, éd. par Michel de Fornel, Albert Ogien, et Louis Quéré, Paris, Découverte, 2000. [↑](#footnote-ref-49)
50. Nachi, « Un régime pragmatique de l’arrangement. L’en-deçà du public, l’au-delà du familier »; Nachi, « Arrangement ». [↑](#footnote-ref-50)
51. Nachi, « Un régime pragmatique de l’arrangement. L’en-deçà du public, l’au-delà du familier », p. 73. [↑](#footnote-ref-51)
52. Nachi, p. 68. [↑](#footnote-ref-52)
53. Wittgenstein, *Recherches philosophiques*. [↑](#footnote-ref-53)